

« Les Anges de Mons »

Association de fait

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Gouverneur

De la Province de HAINAUT

et

Sous le Haut Patronage de la Ville de MONS

Règlement d'ordre intérieur de ladite association de fait

1. HISTORIQUE

1.1. CONSTITUTION

Le Comité de Coordination des Commémorations 2014-2018 de la Ville de Mons a souhaité, après plusieurs réunions, de reconstituer le Groupe des « ANGES DE MONS » au sein de la Procession du Car d'Or en 2014 et en 2018. Historiquement, ce groupe avait déjà fait partie de la procession en 1919 et en 1945.

C'est donc un groupe créé dans le cadre des Commémorations du Centenaire de la Grande Guerre et plus spécifiquement de la Bataille de Mons du 23 août 1914 où des Anges, invoqués par Saint Georges, seraient apparus dans le ciel.

Ce groupe est aussi soutenu par le Comité de la Procession du Car d'Or, la Ville de Mons et par l'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et entités.

En annexe, est présent un historique sur l'histoire des Anges de Mons et leur présence dans la procession du Car d'Or à Mons.

1.2. MEMBRES FONDATEURS

- La Ville La Ville de MONS, représentée par Corentin **ROUSMAN** : Attaché spécifique : historien et archiviste, coordinateur des Commémorations 14-18 et Damien **PIRMEZ** : Chef du Protocole ;
- Le Comité de l'ASBL Procession du Car d'Or de Mons, représenté par Henri **BROUET** : Président du Comité et Fernand **KICQ** : Secrétaire du Comité ;
- L'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et Entités, représentée par le Baron Jean-Claude **BONAERT** : Président-Délégué.

1.3. COMITE ORGANISATEUR

- **Jean-Claude BONAERT**, Président-Délégué de l'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et Entités
- **Leslie VANHELLEPUTTE**, commissaire du groupe
- **Corentin ROUSMAN**, membre fondateur

2. ORGANISATION 2014

2.1. Composition du Groupe des « ANGES de Mons»

Le Groupe est composé comme suit :

- Un commissaire : Leslie **VANHELLEPUTTE** ;
- Trois porteuses du panneau : Océane **BONAERT**, Célia **MARY-BONAERT** et Ileana **PORCO-BONAERT** ;
- Deux porteuses de la représentation du tableau des Anges de MONS de Marcel Gillis : Thérèse **MERCIER** et Marie-Renée **MATON** ;
- Trois porte-drapeaux : Sacha **VANHELLEPUTTE** (EU), Marcel **MANGELEER** (BE) et Yves **LEJEUNE** (UK) ;
- Dix « reconstituteurs » britanniques en uniforme d'époque (huit soldats de 1914 et deux infirmières de 1914) du groupe « The rifles living history society » en provenance du Kent sous les ordres d'Andrew **MORGAN** ;
- Huit « Anges » : Bérangère **BAUVOIS**, Floriane **BRACAVAL**, Coraline **BRACAVAL**, Laura **DEPREZ**, Christel **HERIN**, Joy **PICRIT**, Elise **ROCHEZ** et Jennifer **VIGNOBLE**.
- Un groupe d'accompagnement musical : le groupe « **CELTIC PASSION** », représenté par Didier **DILLEN**.

2.2. Matériel à disposition

Le Groupe des « Anges de MONS » peut disposer du matériel suivant :

- Une bannière de présentation du groupe des Anges de MONS qui est conservée dans les locaux de l'ASBL Procession du Car d'Or (broderie financée par la Ville de Mons et tissu provenant de l'ASBL Procession du Car d'Or).
- Une reproduction numérique du tableau de Marcel Gillis relative aux Anges de Mons dont l'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et Entités est propriétaire ;
- La location ou le prêt, par l'ASBL Procession du Car d'Or, de huit aubes blanches pour les Anges, avec pour chacune, un gallon doré à mettre autour de la tête ;
- La fabrication, par les services communaux de la Ville de Mons, de huit épées qui restent à la disposition de l'entente ;
- Le prêt de 8 paires d'ailes blanches pour les Anges qui appartiennent à l'ASBL Procession du Car d'Or.

2.3. Financement

- La Ville de Mons, via des budgets spécifiques pour les commémorations, prend en charge les frais relatifs au Groupe des Anges selon ses capacités.
- L'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et Entités finance ce qui n'est pas pris en charge par la Ville.
- Le Comité de l'ASBL Procession du Car d'Or prend en charge les aubes, les ailes et les gallons.

2.4. Finalité

- Le groupe des Anges sera présent en 2014 et 2018.
- Tout le matériel investi en 2014 devra être conservé pour leur réutilisation en 2018.
- Le nombre de personnes dans le groupe ne devrait pas dépasser 40 personnes.

3. ORGANISATION 2015

En 2015, le groupe des Anges de Mons a été de nouveau présent dans la Procession du Car d'Or à l'initiative de l'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et Entités qui a souhaité, vu la popularité du groupe en 2014, réitérer l'expérience.

Si le Groupe des « Anges de Mons » avait été reconstitué pour être présent en 2014 et en 2018, il en est autrement aujourd'hui puisque ce groupe sera présent dans la Procession du Car d'Or chaque année et sans limite dans le temps avec l'accord du comité organisateur de la Procession.

Excepté quelques infimes modifications au niveau des individus présent dans le groupe des Anges de Mons, aucune modification majeure ne fut effectuée au sein du groupe.

Dans le cadre de la capitale européenne de la culture en 2015, les anges faisant partie du groupe des Anges de Mons ont été mises à contribution lors du combat dit Lumeçon. Elles ont suivi la chasse de Saint-Georges lors de la descente de la rue des Clercs, précédant ainsi les acteurs du Lumeçon.

4. Informations historiques

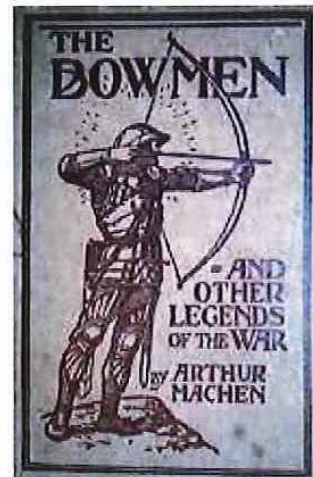
Évocation Le retour des Anges dans la Procession

Dans le cadre des Commémorations du centenaire de la bataille de Mons, la Ville de Mons, avec le soutien des associations patriotiques de Mons et avec l'accord du comité de la Procession du Car d'Or, vous présente le groupe des Anges de Mons. Ce groupe est à l'initiative de la coordination des Commémorations de la Ville de Mons, celle-ci souhaitant mettre en lumière cette histoire légendaire de la bataille de Mons. Voici l'histoire improbable d'un groupe dans la Procession du Car d'or.

De la réalité à la légende

L'histoire des Anges de Mons est issue de la nouvelle d'Arthur Machen¹ intitulée *The Bowmen*, parue dans *The Evening News* en septembre 1914. L'histoire raconte que les soldats britanniques auraient invoqué saint Georges, saint patron de la Grande-Bretagne, et les fantômes archers de la bataille d'Azincourt seraient apparus et auraient permis aux soldats de battre en retraite. Arthur Machen ne situe pas le lieu de la bataille mais les similitudes avec la retraite de Mons sont remarquables. Cette nouvelle connaît un engouement assez important dans la population grâce aux éditeurs spécialisés en sciences surnaturelles mais surtout grâce aux bulletins paroissiaux qui réimprimèrent l'ouvrage comme un morceau de fiction patriotique. La lecture de la presse cléricale était au début du XXe siècle très importante et étaient dès lors très influente. Par exemple, en mai 1915, une réimpression de l'histoire de Machen par le révérend Gilson, rédacteur en chef d'*All Saints* mais surtout prédicateur influent et populaire de Manchester, va permettre de diffuser l'histoire en grand nombre.

En août 1915, Arthur Machen réédite son ouvrage, il y ajoute une préface claire en y indiquant que son histoire était fictive et qu'il n'a aucun fondement avec la réalité. Cependant, le déni de Machen ne change pas la donne, la population croit encore ardemment à l'apparition des anges. Dès 1915, une enquête de la Society for Psychical Research² indique qu'il n'existe pas de témoignages de première main. Elle indique que les Anges s'avèrent être fondés sur la seule rumeur et ne peuvent être rattachés à aucune source sérieuse.



Couverture de l'ouvrage d'Arthur Machen, *The Bowman*.

En fait, les Anges de Mons ont souvent

¹ Arthur Machen (1863-1947) est un auteur mystique gallois particulièrement connu et influencé par des récits surnaturels et fantastiques et notamment par des romans d'horreur.

² La Society for Psychical Research est une association à but non lucratif britannique fondée en 1882 dont le but est d'étudier d'un point de vue scientifique les phénomènes décrits comme paranormaux.

été cités comme la preuve que Dieu était du côté des Alliés. Lors de la publication et de la diffusion de l'histoire d'Arthur Machen, le Gouvernement britannique avait besoin de favoriser l'opinion publique suite à son engagement dans la guerre auprès des Alliés alors même que le conflit s'enlise et que les soldats ne seront pas rentrés pour la Noël 1914 comme ils le croyaient tous. À la fin de l'été 1915 il aurait été antipatriotique, presque une trahison, d'en douter. Cela perdure jusque dans les années 60 car un historien britannique indique dans un de ses ouvrages qu'une intervention surnaturelle a été observée, plus ou moins fiable, du côté britannique. En effet, les Anges de Mons étaient le seul fait surnaturel reconnu de la guerre par les autorités supérieures.

Les Anges dans la procession au XX^e siècle

Le groupe des Anges fut présent à deux reprises dans la Procession du Car d'or. La première fois en 1919, à la sortie de la Grande Guerre et la seconde fois à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Ce sont les archives de la Confrérie de Sainte-Waudru qui nous révèle l'information en 1945 : le groupe des Anges de Mons aurait été dans la Procession de 1919. En 1945, nous avons la certitude de la présence du groupe dans la procession premièrement grâce aux photographies du groupe, deuxièmement via les journaux de l'époque et finalement grâce aux archives. Nous ne connaissons pas les raisons de la création et de la non pérennisation du groupe au sein de la Procession mais nous pouvons vraisemblablement penser qu'il provient de l'émotion successive à la guerre comme une sorte d'exorcisme religieux à la gloire des Anges protecteurs. En 1945, un Britannique en visite à Mons confirme la présence de ce groupe : « *Je connaissais les Anges de Mons – qui ne les connaît en Angleterre ? – ces alliés de nos alliés. Mais je suis content de les avoir vus, si jeunes, si beaux, porteurs d'épées si brillantes autour de l'âme de Mons³, rouge et blanche, et bien droite sur son fin cheval* »⁴.

Grâce aux photographies de 1945, nous pouvons décrire le groupe : nous y découvrons plusieurs soldats britanniques avec l'uniforme de 1918 iden-



Les Anges de Mons lors de la Procession de 1945, dans Fonds photographique des Montois Cayaux, n° 603.

tifiable grâce au casque plat introduit dès 1915 et fortement similaire à celui de la 2^e Guerre mondiale. À côté des soldats, nous découvrons des jeunes filles représentant les Anges de Mons et vêtues d'une toge blanche, elles portent soit une épée soit un bouclier mais aussi un ruban autour de la tête. Au sein du groupe est présent un cheval portant un ange qui, d'après les informations du Britannique en visite à Mons, portait une toge blanche avec une cape rouge et aurait représenté l'âme de Mons.

En 2014 et en... 2018

L'histoire commence lors de la découverte des photographies des Anges de Mons dans la Procession de 1945 par le service des Archives de la Ville de Mons. Quelle stupéfaction de découvrir ce groupe si atypique. Directement une investigation historique se met en place et nous découvrons d'autres images

³ Âme de Mons : personnage allégorique représentant la Ville de Mons.

⁴ ELGEE, art. En ville, La Ducasse vu par notre ami anglais John Page, dans La Province, 29 mai 1945, p. 2.

du groupe, des archives, des descriptions, des anecdotes personnelles et le plus étonnant fut de découvrir qu'il aurait été présent dans la Procession de 1919. La découverte de cette histoire si fortement ancrée dans la mémoire britannique qui surgit dans notre procession aux représentations si locales fut surprenante.

Dès la mise en place d'un comité de coordination des Commémorations de la Grande Guerre à la Ville de Mons, l'idée de voir renaître le groupe des Anges de Mons dans la Procession fit l'unanimité. L'ASBL Procession du Car d'Or, après avoir entendu les justifications historiques et symboliques, accorda la recreation du groupe des Anges de Mons pour les années 2014 et 2018 uniquement. Afin de consolider ce groupe nous avons fait appel aux associations patriotiques de Mons et de la région ayant souhaité parrainer le groupe. Pour ces associations, il est essentiel que la population puisse, en cette année de centenaire, être sensibilisée à la mémoire de la Grande Guerre.

Le groupe des Anges de Mons en 2014 sera constitué tout d'abord de la banderole le présentant, suivie des drapeaux belge, britannique et européen. Suivent huit jeunes filles portant un glaive et représentants les



Groupe des Anges de Mons lors de la procession de 1945, dans Fonds photographique des Archives de la Ville de Mons (AVM), n° 39



Les Anges de Mons, Marcel Gillis, © Ville de Mons

anges, huit soldats britanniques et deux infirmières également britanniques (celles-ci furent souvent considérées comme les réels Anges de Mons). Les cornemuses et les percussions clôtureront le groupe. Deux particularités sont à souligner. D'une part, les soldats et les infirmières viennent du Kent et font partie du « The Rifles Living History Group », ce sont des Anglais nous faisant l'honneur de participer à notre Procession. D'autre part, le Pipe Band Celtic Passion clôturant l'ensemble est un groupe de cornemuse britannique de la région de Mons.

Les Anges de Mons feront ainsi leur réapparition lors de la Procession du Car d'Or de 2014 mais ne soyez pas surpris si le 23 août 2014 vous les apercevez de nouveau dans le ciel de Mons. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous ce jour-là pour une journée complète de Commémorations afin de nous souvenir de tous ces hommes et femmes, soldats et civils tombés lors de cette première rencontre entre Britanniques et Allemands sur notre territoire.

Corentin Rousman
Archiviste-Historien de la Ville de Mons

Etat de la situation en 2017-2018 et acceptation de sa pérennisation à partir de 2019

1. Impact du groupe des « Anges de Mons » dans la procession

En 2014, il a été décidé, de commun accord avec le Comité de l'ASBL Procession et la Ville de Mons, de recréer le groupe des « Anges de Mons » uniquement pour les années 2014 et 2018. Lors de la constitution du groupe, c'est l'Entente des associations patriotiques de Mons qui a été désignée pour l'organisation générale du groupe. Cette prise en charge par l'Entente a été multiple. Cela permettait à l'Entente de pouvoir exister et d'apparaître au sein de la procession mais aussi de pouvoir financer et gérer administrativement le groupe. C'est dans ce cadre, que l'association de fait « Les Anges de Mons » a été créée.

Suite au premier succès de 2014, l'Entente a demandé au comité de l'ASBL Procession de pouvoir présenter le groupe les années suivantes durant les commémorations, soit les années complémentaires 2015, 2016 et 2017. Le comité de la Procession a accepté notre proposition.

Nous sommes en 2018 et de nouveau la question du maintien du groupe des « Anges de Mons » dans la Procession se pose. C'est dans ce cadre, que l'Entente des associations patriotiques de Mons et l'association de fait des « Anges de Mons » demande officiellement au comité de la Procession l'autorisation de pouvoir continuer à présenter le groupe des « Anges de Mons » au sein de la Procession pour les années à venir. Le comité de la Procession a donné son assentiment. Nous les remercions encore.

2. Le groupe des Anges de Mons depuis 2014

- Présence interne au sein du site de l'ASBL Procession du car d'Or, sur le site de la Ville de Mons, sur le site de l'Entente
- Présence au sein du Musée du Doudou
- Article de la RTBF du 13 juin 2014 : https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_les-anges-de-mons-dans-la-procession-du-car-d-or?id=8291672
- Article de Sud Presse du 6 novembre 2013 : <http://www.sudinfo.be/archive/recup/852547/article/regions/mons/actualite/2013-11-06/les-anges-de-mons-dans-la-procession-du-car-d-or-2014>
- Reportage Tele Mb du 3 juin 2014 : https://www.telemb.be/doudou-2014-les-anges-accompagneront-la-procession-du-car-d-or_d_12882.html
- Article du Soir du 13 juin 2014 : <http://plus.lesoir.be/archive/recup/570809/article/14-18/actualites-14-18/2014-06-13/un-ange-passe-nouveau-sur-procession-mons>
- Article de l'avenir du 25 novembre 2013 : http://www.lavenir.net/cnt/DMF20131125_00393453

- Article de RTL Info du 3 juin 2014 : <https://www.rtl.be/info/belgique/societe/la-ducasse-de-mons-culminera-le-15-juin-avec-le-combat-entre-st-georges-et-le-dragon-427485.aspx>
- Article de la DH du 3 juin 2014 : <http://www.dhnet.be/regions/mons-centre/en-route-pour-le-doudou-538e160e357065bdf31b38fa>
- Présentation du groupe sur Pro Belgica Hainaut : <http://probelgica-hainaut.blogspot.be/2016/06/le-groupe-des-anges-de-mons.html>
- ...

3. Impact devoir de mémoire

La présence du groupe dans le Procession a un impact positif et nécessaire dans le cadre du devoir de mémoire car cela permet aux Montois de présenter à leurs chambourlettes ou à leurs enfants cette histoire si particulière qui s'est déroulée à Mons durant la Grande Guerre. Ainsi, l'histoire des Anges pourra encore avoir une certaine visibilité et permettre aux Montois de se souvenir de cette histoire importante. Le Centenaire de la Bataille de Mons nous a permis de remettre en lumière cette histoire et, à l'instar du travail de Marcel GILLIS, nous espérons pouvoir nous inscrire dans ses pas et continuer à raconter cette histoire. En outre, c'est aussi une manière de remercier les soldats en provenance du Royaume-Uni de s'être battu à Mons pour contrer l'avancée ennemie.

Sur un site Internet de présentation du séjour à Mons d'une britannique, elle démontre tout l'impact que peut avoir ce groupe : *Last year, as a remembrance of the legend of the Angels of Mons (telling of how British soldiers were protected by angels during the retreat of 1914), angels took place in the procession as well and I hope, as a big fan of this legend (As a child, I knew about the legend long before I realized that Mons was in Belgium), they'll be there this year too¹.*

Depuis sa création, le groupe des « Anges de Mons » n'a reçu que félicitations et éloges pour le respect, l'ordre et la coordination globale. A aucun moment l'un de ses membres n'a posé problème et à chaque fois toutes les demandes et recommandations du comité de l'ASBL de la Procession du car d'or ont été appliquées directement.

4. Impact financier

L'association de fait, les « Anges de Mons », finance l'ensemble des frais du groupe et continuera de le faire. Les finances de l'Association sont soutenues par l'Entente des Associations patriotiques. C'est-à-dire que si l'association les « Anges de Mons » n'a plus le financement nécessaire, c'est l'Entente qui se chargera de les couvrir. Encore aujourd'hui et depuis 2015 un repas est organisé annuellement avec le groupe qui permet de rassembler une centaine de personne dans le but de faire des bénéfiques à hauteur du coût annuel du groupe. Pour votre bonne information le coût annuel est d'environ 800€ réparti entre les frais du

¹ <https://histoires-de-familles.org/tag/mons-doudou/>

groupes de « Living History » provenant directement de Grande-Bretagne et du groupe « Celtic Passion » pour leur participation musicale.

5. Impact culturel

Le groupe des Anges de Mons a fait sa réapparition en 2014 et depuis lors il a été d'une part extrêmement bien accueilli par la population locale et d'autre part par les nombreux visiteurs, surtout anglo-saxon, qui découvre ce lien entre Mons et le Commonwealth.

Un des moments forts de la procession est lors du passage du groupe devant la tribune officielle où le SACEUR se lève et est accompagné de la plupart des personnes présentes.

Durant tout le trajet le groupe est applaudi par la population qui est particulièrement heureuse de voir intégrer des cornemuses dites « écossaises » dans la procession.

Le groupe a pris une place cohérente dans la procession à la suite du groupe de la Confrérie de Monseigneur Saint-Georges. Rappelons que Saint-Georges est le saint patron de l'Angleterre et que ladite confrérie de Mons est à l'origine la sœur de la confrérie de Saint-Georges dit ordre de la Jarretière où la Reine d'Angleterre désigne les membres. Lors de l'apparition des « Anges de Mons » la nuit du 23 août 1914 les soldats britanniques invoquèrent le saint Patron de leur nation, à savoir Saint-Georges. Dès lors le lien avec le groupe des Anges de Mons et la confrérie de Saint-Georges est plus que parfait.

Les membres du groupe de la confrérie de Monseigneur Saint-Georges, dont une bonne partie des acteurs du Lumeçon, est particulièrement heureux de la présence du groupe des « Anges de Mons » car il permet au groupe d'être accompagné de musique entraînante pour la durée de la Procession.

6. Conclusion

Le groupe des « Anges de Mons » est sous le haut patronage du Gouverneur de la Province de Hainaut mais aussi du Bourgmestre de la Ville, il est soutenu par la population qui le trouve cohérent, en lien avec l'histoire de Mons, en lien avec Saint-Georges, en lien avec le patrimoine local, en lien avec Mons et les Montois tout simplement. Il s'est fait une place distincte dans la procession tout en s'y intégrant parfaitement, il ne prend pas la vedette face aux autres groupes, il y est comme les autres, une partie de notre histoire et de notre identité. Il nous rappelle le lien avec la Grande-Bretagne et les racines même de la confrérie de Monseigneur Saint-Georges. Lors de la venue de la Princesse Catherine le 4 août 2014 elle a particulièrement été intéressée et émue de voir la présence du groupe des Anges ancrée dans les traditions montoise. Le Prince William lui confirmait l'importance du devoir de mémoire et du travail qui est effectué au quotidien dans l'apprentissage de cette histoire commune entre nos deux nations ;

En conclusion nous souhaiterions vraiment que le groupe des Anges de Mons puisse continuer à exister au sein de la Procession du Car d'Or pour que la légende des Anges continue aussi puisse continuer à être diffusée et partagée par l'ensemble des Montois via cette Procession du Car d'Or, qui à l'instar du Lumeçon, est essentielle dans la vie des Montois.

Les Anges de Mons : association de fait

7. Réponse du Comité de la Procession

Le groupe des Anges de Mons est accepté durablement dans la Procession multiséculaire de Mons qui est reconnue comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

8. Marque, *Les Anges de Mons*

Nous avons fait enregistrer la marque : *Les Anges de Mons Angels of Mons*
Cette marque a été enregistrée à l'office Benelux de la propriété intellectuelle.

Extrait du registre des marques Benelux

Les Anges de Mons Angels of Mons

Information sur la marque

Numéro de dépôt	1406102
Numéro d'enregistrement	1406102
Base	Benelux
Date et heure du dépôt	18-11-2019, 13.17
Date d'échéance	18-11-2029
Date de publication du dépôt	22-11-2019
Délai d'opposition dates de départ et de fin	22-11-2019 / 22-01-2020
Date de l'enregistrement	06-02-2020
Date de publication de l'enregistrement	06-02-2020
Statut	Marque enregistrée

Marque

Représentation de la marque



Classification des éléments figuratifs

CFE 26.11.07; 26.11.09; 26.11.12; 26.11.21

Description des éléments distinctifs

Education, culture

Type de marque

Marque figurative avec éléments verbaux

Catégorie de marque

Marque individuelle

Produits et services

Liste des produits et services

Cl 41 Education culturelle.

Énumération des classes

41

Titulaire

Nom et adresse du titulaire

Jean-Claude Bonaert faisant commerce sous la dénomination
ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET
GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITE
Chemin des Fontaines 5
7061 Casteau
Belgique

Mandataire

Nom et adresse du mandataire

ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET
GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITE AF
Chemin des Fontaines 5
7061 Casteau
Belgique

9. STATUTS DU GROUPE A PARTIR DE 2019

9.1. OBJECTIF DU GROUPE

- Présenter de façon respectueuse la légende des Anges de Mons dans la Procession du Car d'Or à Mons le dimanche de la Trinité.
- Commémorer la participation des armées britanniques lors de la bataille de Mons tout en se souvenant de l'ensemble des soldats amis ou ennemis tombés le 23 août 1914.
- Valoriser et pérenniser l'histoire de la Grande Guerre et plus spécifiquement à Mons.

9.2. FINANCEMENT

- L'association de fait, les Anges de Mons, finance elle-même les frais encourus pour leur organisation au sein de la Procession du Car d'or à travers diverses sources de revenus. Cela peut être du sponsoring, des donations, des ventes, des revenus d'événements, ... Les deux postes les plus importants sont pour la rétribution financière d'une part le groupe de musique et d'autre part pour le groupe des soldats britannique. Le coût annuel est d'environ 500€ à 750€ par an.
- L'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de Mons et Entités prend en charge les frais complémentaires si les recettes ne sont pas assez suffisantes pour couvrir les coûts.

9.3. MATERIEL A DISPOSITION

- Une bannière de présentation du groupe des Anges de Mons
- Une reproduction numérique du tableau de Marcel Gillis
- Huit aubes blanches pour les Anges avec, pour chacune, un gallon doré pour mettre autour de la tête
- Huit épées pour les Anges
- Huit paires d'ailes blanches pour les Anges
- Deux arcs à flèches

9.4. COMPOSITION DU GROUPE

- Un commissaire
- Trois porteuses ou porteurs de la bannière
- Deux porteuses ou porteurs de la représentation du tableau des Anges de Mons de Marcel Gillis
- Trois porte-drapeaux

- Dix soldats britanniques en uniforme d'époque (1914)
- Dix « Anges »
- Un groupe d'accompagnement musical de cornemuses britanniques

9.5. AGE DES MEMBRES DU GROUPE

- **Les Anges :**
 - Pour rentrer dans le groupe des Anges il faut avoir minimum 18 ans et 30 maximum.
 - Il est possible de faire maximum 15 années continues dans le groupe (c'est-à-dire qu'il faut compter partir de la première participation au sein du groupe).
 - Il est obligatoire d'être du sexe féminin
- **Les porteurs de bannière :**
 - Il faut se référer aux règles de l'organisateur de la Procession du Car d'Or.
- **Les porteurs de drapeaux :**
 - Excepté pour le porteur du drapeau européen qui doit avoir entre 18 et 30 ans, pour les autres porteurs de drapeaux il n'y a pas de discrimination quant à l'âge pour porter le drapeau.
- **Les soldats britanniques :**
 - Il n'y a pas de discrimination quant à l'âge des personnes qui peuvent y faire partie mais il faut être un homme de minimum 16 ans pour s'y retrouver. Il faut un panachage des âges au sein du groupe afin qu'il puisse représenter une moyenne d'âge de moins de 40 ans sur l'ensemble des participants.
 - L'uniforme doit être celui du début de la Grande Guerre en lien avec la bataille de Mons du 23 août 1914.
- **Les autres membres du groupe :**
 - Il n'y a pas de discrimination quant à l'âge des personnes qui peuvent y faire partie et il n'y a pas d'âge du départ au sein du groupe.

9.6. REGLES GENERALES

- **Pour faire partie du groupe**
 - Il faut faire une demande écrite avec motivation auprès du Comité organisateur. Cette lettre sera transmise pour information aux différents membres fondateurs

par courrier informatique. Seule le dit Comité aura autorité quant à l'intégration d'un nouveau membre au sein du groupe. Le Comité doit tenir la liste et indiquer la date de remise de la candidature.

➤ **Conduite générale et expulsion**

- Faire partie du groupe des Anges de Mons oblige tous les membres à agir correctement lors des activités organisée par le groupe. Aucun débordement ne sera accepté.
- Si un comportement non admis survient au sein du groupe, l'individu posant problème pourra se faire exclure, sans délais ni justification, par Comité organisateur.
- Pour rappel, dans le cadre de la Procession, il n'est pas permis d'avoir des interactions avec le public pendant le trajet. Seul l'acceptation de verres d'eau est permises en cas de chaleur.

9.7. ORGANISATIONS EXTERIEURES

- Il est interdit au Groupe des Anges de Mons de se présenter en dehors du territoire de la commune de Mons et en dehors des dates du dimanche de la Trinité.
- Des exceptions peuvent s'appliquer pour une participation à des commémorations spécifiquement à la bataille de Mons, au Royaume-Unis où dans tous les pays du Commonwealth.
- Des exceptions peuvent s'appliquer au niveau des dates pour une participation aux commémorations soit de la bataille de Mons du 23 août 1914 ou de la libération de la Ville de Mons le 11 novembre 1918.